

Négociations TAUTEM

Droit à la déconnexion

Cet accord a pour ambitions : un usage maîtrisé du numérique au sein de l'entreprise, la préservation de l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle et le bien-être des salariés.

Les revendications portées par **FO** restent d'actualité :

- Une **sensibilisation de tous** au cours des réunions de prévention ou des points d'équipe,
- Un **temps d'échange avec votre manager** à ce sujet lors de l'entretien annuel,
- Un **accompagnement et une communication renforcés**.

La négociation en cours apporte peu de changements par rapport à l'accord existant, si ce n'est une mise à jour des documents d'accompagnement et de la charte du COMEX.

C'est pourquoi les négociateurs **FO** revendiquent :

- Un engagement de toute la ligne managériale, au-delà des membres du COMEX et des Directeurs d'Unité,
- Le respect du « ne pas déranger »,
- La prise en compte des contraintes de trajet si la réunion se tient sur un site différent du lieu de travail habituel.



Pour les négociateurs FO, le droit à la déconnexion reste un sujet de prévention et de santé des salariés.

[Retrouvez l'actualité de FO à Enedis sur notre page Intranet.](#)

Vos représentants FO Energie

*FO Énergie sur les réseaux sociaux
(Linkedin, Facebook, Instagram, Thread...)*

